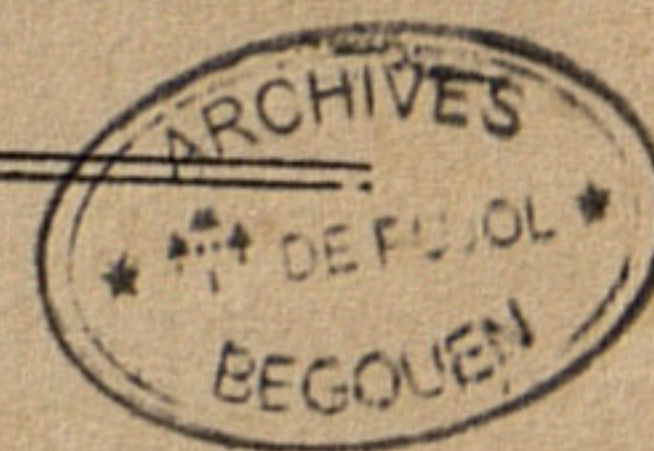


Cette carte doit être remise au vaguemestre. Elle ne doit porter aucune indication du lieu d'envoi ni aucun renseignement sur les opérations militaires passées ou futures.
S'il en était autrement, elle ne serait pas transmise.

8 février

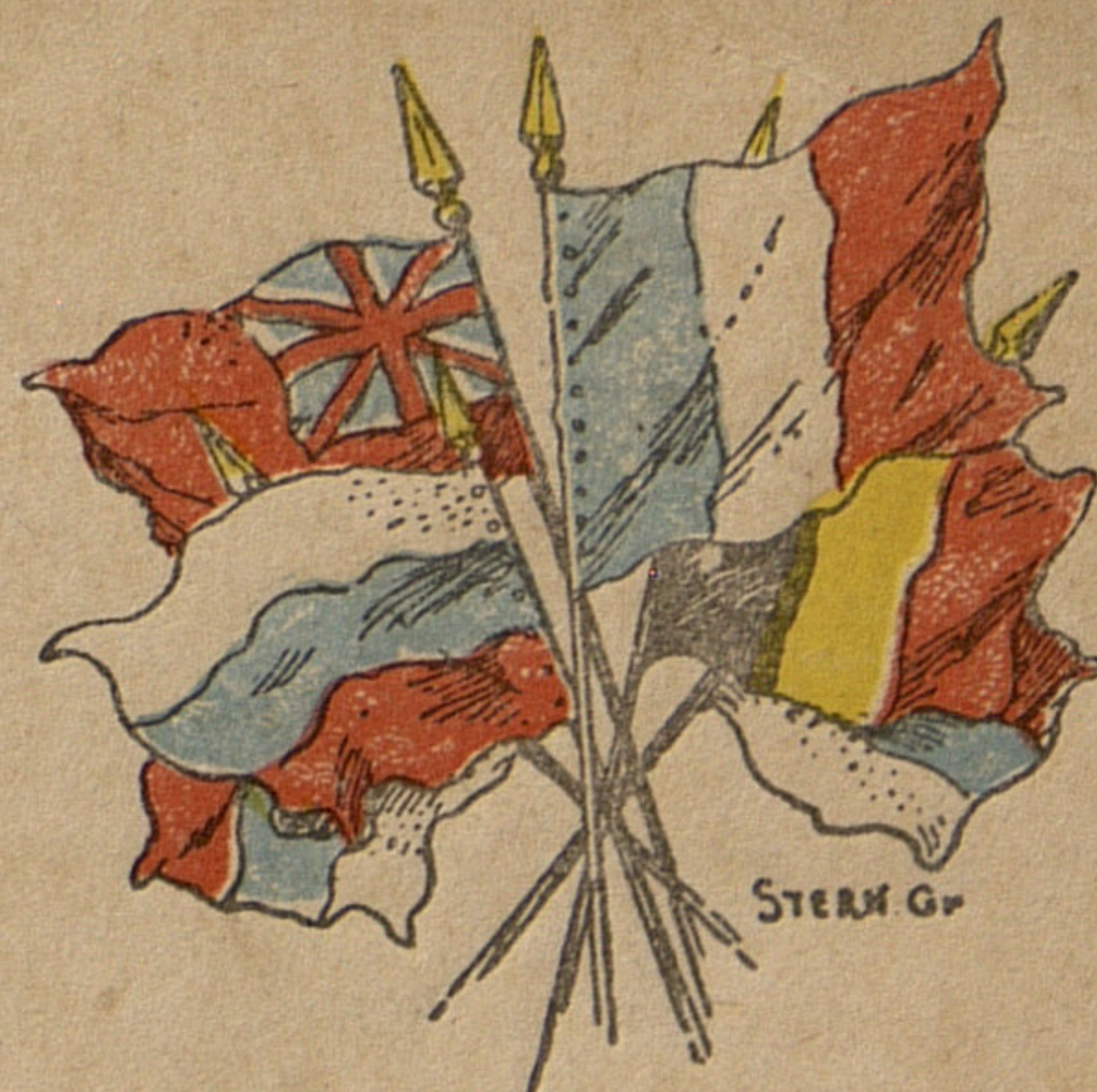
PARTIE RÉSERVÉE À LA CORRESPONDANCE.



De fond les tranchers au ^{de} collaborant
humblement à la victoire le Cap^{te} Verrin
du 18^e d'art^{ie} et le Com^{te} Rigal du
9^e Reg^{ts} d'inf^{te} envoient au maître
cuisse dont ils ont parlé avec plaisir
— ainsi que d'oulous — leur souvenir
respectueux et l'assurance de leur
foi dans le succès final.
Rigal

CORRESPONDANCE
DES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE

CARTE EN FRANCHISE



EXPÉDITEUR :

Nom :

Com. Rigal

Grade :

9^e Reg. Inf.

Régiment :

33^e division

Comp^{ie}, Escadron
ou Bataillon :

Escadron de chars portés 1^{er}

(Les indications ci-dessus sont à reproduire
dans l'adresse de la réponse.)

Adresse :

M. Cartailhac

Correspondant de l'Institut

Rue de la chaîne

Toulouse

Mod. A. — IMPR. NAT.